



# PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Montauban, le 18 avril 2023

## Communiqué de presse

### **France 2030 : le préfet Vincent ROBERTI visite l'entreprise Blue Whale, lauréate de l'appel à projets « Innover pour réussir les transitions agroécologiques et alimentaires » du Plan France 2030**

2,3 milliards d'euros du plan France 2030 sont dédiés à l'innovation dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation.

Pour accompagner la 3<sup>e</sup> révolution agricole, celle du vivant et de la connaissance, le plan France 2030 soutient des projets innovants dans le domaine de la recherche scientifique, des nouvelles technologies, de l'agroécologie ou encore de la formation, au service d'une agriculture et d'une alimentation plus saine et durable.

**L'appel à projets « Innover pour réussir les transitions agroécologiques et alimentaires »**, doté d'une enveloppe globale de 200 millions d'euros, vise à soutenir des projets de recherche, développement et innovation ayant pour objectif de répondre aux enjeux de transition agroécologique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation au changement climatique et de gestion des aléas en agriculture en accompagnant les entreprises et les acteurs de l'innovation dans l'élaboration de solutions innovantes, qu'elles soient techniques ou organisationnelles, y compris en les pensant aux échelles territoriales pertinentes.

La subvention France 2030 a été attribuée à Blue Whale par décision de la Première Ministre du 16 février 2023, pour le projet « Bonne Pomme » porté conjointement avec l'entreprise montalbanaise Maf Agrobotic.

Le projet « Bonne pomme » développe une approche systémique combinant différentes technologies innovantes pour améliorer la qualité nutritionnelle des pommes de table.

A ce titre, Blue Whale bénéficie d'une subvention de 552 959 € et Maf Agrobotic de 758 628 €.

Cette subvention vise à accompagner l'innovation permanente de ces entreprises qui ne cessent de croître tout en s'adaptant à un marché concurrentiel.

Pour en savoir plus :

<https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/France-2030>

[https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2023/03/20230306\\_-\\_dp\\_115\\_laureats\\_agriculture\\_alimentation\\_de\\_france2030.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2023/03/20230306_-_dp_115_laureats_agriculture_alimentation_de_france2030.pdf)